

2023/13/10/01

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

Date de convocation :
02/10/2023

Convocation affichée le :
02/10/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 21
Procuration (s) : 6
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le
Certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
A GOURIN, le.....
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le treize octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE ROUX Véronique, BOCQUILLON Maud, DUFLEIT Anthony, COUGARD Christelle, BAUDET Philippe et PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : LE ROUX Véronique à HENRY Catherine, BOCQUILLON Maud à JANNY Patrick, DUFLEIT Anthony à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, BAUDET Philippe à LE GOFF Jeannine et PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

1 – PETITES VILLES DE DEMAIN, PRESENTATION DU PROCESSUS DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

- La délibération du conseil municipal en date 24 septembre 2021 approuvant les termes du projet de convention d'adhésion aux Petites Villes de Demain et l'autorisant à signer cette convention,
- La délibération du conseil municipal en date du 14 avril 2022 approuvant la participation financière de la commune dans le cadre du recrutement du chef de projet,
- La délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2023 l'autorisant à signer la convention d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Le processus de revitalisation du centre-ville est présenté au conseil municipal selon le déroulé suivant.

Un rappel sur :

- le dispositif Petites Villes de Demain (lien avec les dernières interventions en conseil municipal)
- le cadre général de l'étude de revitalisation (objectifs, grandes phases, financeurs, planning)

Un exposé sur l'étude de revitalisation de Gourin et une présentation des éléments structurants par Madame Magali TOUATI du groupement d'étude TERRATERRE :

- le diagnostic
- les enjeux
- la stratégie de revitalisation
- les lignes directrices du plan guide
- les prochaines étapes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du processus de revitalisation du centre-bourg.

Pour extrait conforme au registre,
A Gourin, le 13 octobre 2023

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Hervé LE FLOC'H.

Catherine HENRY.